



Chers amis, pour Vocabélylys, j'ai besoin de vous !

En janvier 2019, nous avons eu la belle surprise d'être contactés via mon site internet par le DCINY (Distinguished Concerts International New York) afin de participer à un concert le 16 mars 2020, à New York, sous la direction d'Ola Gjeilo.

Ceux qui nous connaissent depuis notre création en 2013 savent qu'Ola Gjeilo est un de nos jeunes compositeurs contemporains favoris, dont nous avons interprété un bon nombre d'œuvres lors de nos différents concerts, et en particulier sa « Sunrise Mass » en janvier 2019 au Théâtre de Verre de Châteaubriant.

C'est grâce à un enregistrement d'un extrait de cette messe « The Ground » que nous avons été repérés sur le net par le DCINY, et validés par Ola Gjeilo lui-même pour participer à ce futur concert qui regroupera 150 choristes venant du monde entier. A l'heure où je vous écris, Vocabélylys est le seul chœur français à avoir été retenu.

Dans la même optique, en 2017, c'est la directrice du Festival International de Chant Choral « Chorus Inside » de Rome qui nous a invités, suite à l'audition d'extraits de nos concerts sur YouTube, et nous espérons y participer en décembre 2019 ou 2020.

Vous comprenez donc qu'il s'agit pour notre chœur de formidables opportunités que nous ne pouvons pas nous permettre de refuser, car elles ne se représenteront sans doute jamais, mais pour permettre à tous les choristes de pouvoir participer à ces belles aventures, nous avons besoin de votre aide pour compléter les recettes de concert, subventions, mécénat...

Tous les dons que vous ferez seront les bienvenus. Si comme moi vous croyez en l'avenir de Vocabélylys, je vous remercie d'avance pour votre générosité ainsi que celle des amis que vous aurez invités à se joindre à nous dans cet appel.

D'avance et du fond du cœur, je vous remercie

*Pierre-Olivier Bigot,
Chef de Chœur et directeur Artistique
www.pierreolivierbigot.fr*

HISTORIQUE :

En 2013, sous l'impulsion du chef de chœur Pierre-Olivier Bigot, le **chœur de chambre VOCADÉLYS** a été créé à la demande de choristes ayant déjà chanté sous sa direction la messe solennelle de Vienne lors du festival du Printemps des Orgues à Segré-En-Anjou-Bleu (49). Regroupés au sein de l'association « Ensemble VOCADÉLYS », les choristes, attachés à un esprit de groupe et de convivialité, viennent de différents ensembles de la région des Pays de la Loire (notamment Laval, Segré, Pouancé, Châteaubriant,...)

L'Association a pour objet de rassembler des personnes qui veulent pratiquer le chant choral, l'art vocal, a capella, avec clavier ou ensemble instrumental, et le promouvoir auprès du public le plus large possible, ainsi que de contribuer à la promotion de chanteurs solistes, au travers de concerts, d'ateliers, de concours nationaux et internationaux.

« L'Association inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général, dans le domaine culturel en s'ouvrant à tous les publics ». Elle a été reconnue d'intérêt général en juin 2017.

Contact VOCADÉLYS : vocadelys@gmail.com

Chef de Chœur : **Pierre-Olivier BIGOT** 06 76 94 01 43

Présidente : **Nathalie MARTINEAU** 06 07 19 41 06

Trésorier : **Maurice BIGOT** 06 83 49 33 33

Siège social : 8 rue Lamartine – SEGRE - 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Don 2019 à « Ensemble Vocabélylys »

NOM : Prénom :
@mail :

OUI, je désire contribuer au développement de Vocabélylys et soutiens ses projets par un don de :

..... €

Ci-joint mon chèque. J'ai bien noté que mon don restera confidentiel et je l'adresse directement au Trésorier : **Maurice Bigot, 1 rue Abbé Angot 53950 Louverné** (tél 06 83 49 33 33) qui me délivrera un reçu afin de bénéficier de la réduction fiscale.

Date :

Signature

Sur ce formulaire, vous trouverez tout en haut les cases 7UD, 7UF et 7UH.

Dons versés à des organismes établis en France

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 530 €)

7UD

Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général

7UF

Dons et cotisations versés aux partis politiques

7UH

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, il faut remplir :

- Case 7UF : Dons versés aux organismes d'intérêt général. Le montant indiqué dans cette case vous apportera la réduction d'impôt de 66 %.

3 étapes pour s'assurer que le don permettra de bénéficier de la réduction d'impôts :

The infographic illustrates the three steps to claim a tax reduction on donations. It features a background image of a 'Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général' (Receipt for gifts to certain organizations of general interest) and a tax declaration form. The steps are numbered 1, 2, and 3, each with a corresponding action:

- 1 Vérifier la nature du don et de l'organisme
- 2 Obtenir un reçu
- 3 Porter le don sur la déclaration d'impôt

The receipt form includes fields for the recipient's name, address, and the amount of the gift. The tax declaration form shows the categories of donations and the corresponding tax reduction amounts.

Sources : <http://blog.financepratique.fr/>
<https://www.corrigetonimpot.fr/>

Quand reçoit-on son avis d'imposition 2019 ?

Cette situation n'existe plus depuis 2019 en raison de l'extinction des contrats de mensualisation au titre de l'impôt sur le revenu (IR ou IRPP) au 31 décembre 2018 du fait de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source.